L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 5 FEVRIER 1890.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

La Joie avait commencé le premier mois ; elle terminait le troisième hier. Nous n'avons point assisté à cette représentation ; il est donc probable que nous n'en rendrons pas compte ; malgré bien des précédents tout être établissant un fait absolument contraire.

Donc nous voici entrés dans le quatrième et dernier mois. Celui-là sera d'une activité plus dévorante encore que les trois premiers ; aux représentations régulières viendront s'ajouter les soirées et matinées supplémentaires, l'interminable série des bénéfices, dont les proportions grandissent d'année en année, et que mille autre part, imaginons-nous, en se voit aussi nombreux qu'ici.

Il en résultera qu'au cours des quatre semaines qui vont suivre, les jours de relache se feront très rares ; forcément il faudra une chaîne de spectacles sans interruption afin que chaque bénéficiaire ait son tour. Il est même prédimable qu'un moment viendra et ce tour devra être pris par deux intéressés à la fois.

Ce genre d'association est assez facile quand il s'agit d'un couple ; mais le cas de mariage—mariage avec les deux officiants présents, du moins—est rare en sein de la troupe actuelle, et par conséquent plus malaisé sera de grouper ainsi des copains et surtout d'arriver à une entente cordiale sur le programme. Mais laissons venir les choses et disons seulement à nos lecteurs qu'ils peuvent s'attendre, en cette arrière saison, à avoir un répertoire des plus mouvementés, des plus brillants.

Donc que les visiteurs, déjà en bon nombre à la Nouvelle-Orléans, saisissent au passage chaque ouvrage qu'ils verront sur l'affiche, car il est probable que désormais la même pièce sera redonnée.

Aujourd'hui vient le second bénéfice, celui de M. Landry, le contrôleur populaire de l'Opéra, employé probe, empressé, qui s'efforce d'être aimable à la fois et s'est toujours acquitté de ses fonctions d'une façon satisfaisante. Celui-là n'est tenu ni à donner des notes plongeant dans le troisième dessous, ni à en lancer qui dépassent les frises, mais cependant il lui faut aussi soigner son organe, de telle sorte que sans le solfier toujours exactement, amène, aux oreilles de qui vient frapper à son guichet. De cette aménité M. Landry se fait un devoir ; c'est l'heure de lui en tenir compte.

Son spectacle se compose de l'opéra de M. de Flotow : *Martha*; quatre actes de remplis de charmantes pensées musicales et où se remarquent plusieurs ensembles d'une coupe vraiment distinguée.

Martha aura pour interprètes MM. Guilly, Geoffray; Mme Beretta et Leavingston, etc.

Après l'opéra : *Job et Clary*, ballet comique en un acte, par M. D'Alessandri.

Demain *le Roi d'Ys*, où l'on entendra Mmes Leavington, Beretta ; MM. Fürst, Balleroy, Geoffray, Rossi. Si remarquable qu'ait été déjà la mise en scène de cet ouvrage, on peut s'attendre à un effet beaucoup plus complet encore demain. En pareille matière chacune des premières représentations d'une œuvre est au fécond porte-conseil. Nous voulons parler surtout de la scène de submersion d'un rendu vraiment saisissant et nous le répétons supérieur à celui de l'Opéra Comique, sauf une toile de fond, si nous en croyons diverses personnes qui ont vu l'œuvre à Paris.

Théâtre St-Charles.

Le second engagement de Mlle Mattie Vickers est aussi heureux que son premier. Depuis dimanche la salle du St-Charles est toujours abondamment garnie et chaque soir la soubrette américaine rencontre chaud accueil.

A cette seconde journée, c'est le vaudeville : *Le Chevalier*, qu'elle joue et auquel elle donne un regain de nouveauté. Elle y paraîtra deux fois aujourd'hui : à la matinée et le soir.

Dimanche prochain : *McCarthy's mishaps*, avec MM. Ferguson et Mack dans les deux principaux rôles.

Grand Opera House.

La troupe de M. Arthur Rehan continue de faire recette. Cette troupe, du reste, fourni déjà excellente carrière au Théâtre Daly, de New York, ce qui est un précédent très significatif. Et puis elle a fait choix, pour sa bourde artistique de cette saison, d'une ébouriffante comédie : *les Surprises du Divorce*, un immense succès parisien ; une opulente dépense d'esprit de deux hommes fort riches sous ce titre : MM. Alexandre Bisson et Antony Mars.

Ces trois actes qu'on jouera aujourd'hui, en matinée, en soirée, resteront l'affiche jusqu'à samedi inclusivement.

Dimanche prochain 9 février : *Fairies' Well*.

Académie de Musique.

On sait que les représentations de *Monte Cristo*, par M. James O'Neil et sa troupe, commenceront dimanche prochain. Il est probable que le contrôle sera ouvert dès demain.

Musée-Théâtre.

Faites halte au Musée-Théâtre. On y entre pour 10 cents et on y passe une heure agréable ; curio hall et théâtre offrent en ce moment un programme attrayant.

Soirée musicale.

Le "New Orleans Choral Society" donnera, à la Salle Grunewald, après-demain vendredi, son premier concert complimentaire. Concert vocal et instrumental, croyons-nous ; nous ne pouvons rien affirmer cependant, car le programme ne nous en a pas été communiqué.

On commencera à sept heures et demie.

Nos remerciements à Mlle A. H. James pour l'invitation qu'elle nous adresse.

Ronconi.

—Une lettre de Mexico nous apprend que le fantasque ténor représentations de Patti et de M. Tamagno, le ténor mélomane comme voix et comme portefeuille—se payait $12. Encore fallait-il, pour en obtenir ce prix, se mettre en quête dès la première heure. L'ami qui nous écrit nous dit des choses merveilleuses sur le régisseur supérieur, algo surangu de cet heureux chanteur en train de passionner les très enflammables mexicains.

—Nous recevons la carte de M. Emmanuel Blanc, arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, où il revient représenter l'administration formière de Vichy. M. Blanc trouvera certainement le meilleur accueil parmi les connaissances et les amis qu'il a'en déjà faite ici.

Les Pettrinaire éprouvent un grand soulagement pour l'emploi du Pectoral-Cérise d'Ayer. Mal remède n'est si efficace.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'anodyne, de chloral, de cocaïne ni toutes substance dangereuses.

Bébé est en train de passer la revue de ses joujoux.

—Tiens ! le polichinelle a renversé son étiquette.

Et il lit "quatre francs quatre-vingt-quinze."

—Maman, reprend Bébé, donne-moi un sou.

—Pourquoi donc ?

—Pour faire mon polichinelle faire un prompto saut.

LA POPULATION DES FROMAGES.—Un savant—M. Ademets—vient de faire des recherches à l'école de laiterie de Sornthal, sur la "population des fromages." En ce qui regarde l'Emmenthal, qui est la plus exquise qualité de Gruyère et un fromage mou les résultats suivants ont été trouvés :

"Population de l'Emmenthal.—Fromage frais : on y trouve, pour chaque gramme, 90,000 à 140,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente. Un fromage de soixante et onze jours renferme 800,000 bactéries par gramme.—Population du fromage mou : Beaucoup plus abondante que la précédente. Fromage de vingt-cinq jours : 1,200,000 par gramme. Fromage de quarante cinq jours : deux millions de microbes par gramme.

"Mais la population d'un fromage n'y est pas partout distribuée de même, et ces chiffres s'appliquent aux régions du milieu. Le milieu est modérément habité en proportion des bords. Population d'un gramme de fromage mou près près des bords : 3,600,000 à 5,600,000 microbes."

Si nous prenons la moyenne de ces deux nombres, il y a autant d'êtres vivants dans 360 grammes d'un tel fromage que d'hommes sur la terre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1890.
Indications pour la Louisiane : Beau temps, vents du sud, température stationnaire dans la partie nord, un peu plus chaud dans la partie sud.

Température du 4 février 1890.
Thermomètre de E. A. L. Claupat, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

Thermos du matin.....	Fahrenheit	Centigrades.
Midi.....	64	18
3 P. M.....	72	22
6 P. M.....	72	22
	68	20

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Denis à Mlle Calonte Jones.
Canne H. Chauvar à Mlle Gertrude L. McPherson.
Alex Kisworth à Mlle Estelle Harang.
Alexander Weiss à Mlle Annie Cervera.
Peter Mellick à Mlle Bertha R. Wenner.

Naissances.

Mme Wm F. Norton, un garçon.
Mme Chas Gaslinski, un garçon.
Mme Pierre Cervini, un garçon.
Mme George Bonner, un garçon.
Mme James W. Spotts, un fille.
Mme E. M. Cohen, une fille.
Mme Wm H. Folger, une fille.

Décès.

Margaret A. Guérin, 6 mois, 466 rue Villere.
Samuel Smith, 61 ans, 189 rue Dryades.
Catherine Henry, 73 ans, 112 rue Johnson, coté nord.
Mme Joséphine Latour, 28 ans, 116 rue Steams.
Elise J. J. Picou, 32 ans, 447 1/2 rue Prieur, coté nord.
Richard Cahill, 9 mois, encoignure Jackson et Forest.
Andrew Schmidt, 16 ans, 168 rue Josephine.
Alex Mandalay, 18 ans, 231 rue Esplanade.
Veuve Eula Metzler, 78 ans, Birmingham, Ala.
Manuel R. Fortuna, 2 ans, 122 rue Union.
Mary E. Mangor, 8 jours, 546 rue Bourgogne

Ventes inscrites au bureau de l'Annotateur des aliénations :

Geo. C. Oliver à J. C. Ruso, deux terrains bornés par les rues Delord, Euphrosine, Franklin et Liberté, $4,000.
J. O. Bartels à W. H. McLellan, un terrain borné par les rues Commune, Canal, Carondelet et St-Charles, $9,250.
J. Schreme à T. Lamers, deux terrains bornés par les rues Peters, Prytanée, Octavie et Perrier, $1,200.
Municipal Improvement Co. à Mme D. D. Atkinson, quatre terrains bornés par les rues Henry Clay, St-George, Edmond et Green, $2,000.
J. B. Tristan à I. Palacio, six terrains bornés par l'avenue Nashville, les rues St-Charles, Hurst et Arabella, $6,000.
B. Courtret à J. Mirandona, deux terrains bornés par les rues Magnolia, Locust, Joséphine et St André, $3,500.
N. Faust à V. Marquez, deux terrains bornés par la rue Robertson, Villeré, Lafaye et Columbus, $500.
J. E. Glénny au Municipal Improvement Co., un lot borné par les rues Henry Clay, Edmond, Green et St-George, $5,500.

Cour de District des Etats-Unis.

—Mme Mentz contre le steamer *Sammy*, jugement en faveur de la demanderesse pour $410.

Robt. Biddons contre le steamship *Calliao*—nouvelle audition de cause refusée.

Cour Civile de District.—

F. Fischer et fils contre H. Heucher, jugement en faveur du demandeur pour $536.72.

Edgar Hincks contre A. C. Janin.—Jugement par défaut.

Dr Alonzo Oliveri contre D. Noggetto.—Rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

Geo. W. Stockton contre J. Boyden.—Jugement contre celui ci pour $280 66.

Mme Marie St-Martin contre Wm Nicolpus.—Jugement en faveur du défendeur pour $105.

A. E. Maseman frères & Cie., contre E. Fulton.—Jugement par défaut.

M. Henry Heuchert, épicier, condamné à $25 d'amende pour mise en circulation de cartes obscènes fait appel devant la cour suprême au jugement de la cour inférieure le condamnant à $25.

Le greffier ayant exigé le versement préalable d'un dépôt de $20, l'avocat de M. Heuchert a demandé à la Cour qu'il soit obligé d'enregistrer la demande d'appel sans avoir reçu cette somme.

La Cour rendra sa décision lundi prochain.

Mme Marie E. Braughn contre Ed. Williamson. La demanderesse est mise en possession.

C. Mehle & Cie contre A. Peltz. Jugement en faveur du demandeur pour $225.

C. H. Parker, collecteur de taxes, contre A. A. Woods. Jugement en faveur du défendeur.

Joséphine Barrère contre son mari. La séparation de corps et de biens est prononcée.

Dupuy contre Kenneth & Buckley. Jugement en faveur des défendeurs.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile : liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée ne recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régié, avec une marge, et seulement *sur le recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur inscrira son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble sous la présidence de Maire Shakspeare. Vingt membres présents.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 1er février 1890.

2. Communication de MM. Gurley et Milton, relative à la location des quais des 6me et 7me districts.

3. Communication de l'avocat de la ville, relative à l'appel interjeté par la ville dans le procès avec la compagnie du Lac-Ville-Nashville.

4. Communication du secrétaire de la Firemen's Charitable Association, incluant une communication reçue du département du feu du 6me district.

5. Détitions de MM. McClure et Radpath pour obtenir l'autorisation de transférer une chaudière à vapeur au No 22 de la rue St-Louis.

6. Communication de l'Association internationale des maçons qui demande au Conseil de faire observer l'ordonnance relative aux Fire Limits.

7. Rapport du commissaire de police et des édifices publics, pour le mois de décembre.

Message spécial du maire, au sujet du Belt Road, dont la lecture soulève les applaudissements des assistants.

Rapport du chef O'Connor qui se plaint du manque d'eau à l'incendie qui a détruit huit maisons encoignure Palmyre et Johnson.

Communication du voyer qui demande une allocation pour la réparation des levées et informe le Conseil de leur mauvais état.

Rapport du commissaire Lèche.

Décision favorable du comité des écoles au sujet de l'échange de documents avec le maire de Grand Rapids, Mich. Le comité propose d'envoyer le Jewell's Digest.

Le comité des rues et débarcadères soumet une ordonnance adoptant le plan du voyer pour la construction d'un chemin de fer de ceintre.

Pétition des propriétaires de la rue Claiborne qui protestent contre la construction d'un chemin de fer sur cette avenue par la compagnie du Louisville Nashville. Ils disent que cette ligne diminuera de moitié la valeur de leur propriété et ils rappellent au Conseil qu'il a le droit de déterminer la force motrice à employer sur les lignes fermées. Référé au comité des rues et débarcadères.

Au sujet de l'éclairage insuffisant dans le bureau du contrôleur, la proposition de placer un gazomètre dans ce bureau est rejetée, parce que les employés de ce bureau déclarent que depuis quelques jours ils sont satisfaits de l'éclairage.

Lecture de l'ordonnance de M. Clark, relative à la location d'une partie du square Lafayette pour la construction de gradins durant le carnaval. M. Brittin s'oppose à l'adoption de cette ordonnance, disant que non adoption laissera à la ville une dépense de $300 au moins par les dommages qui en résulteront pour le square.

Cette ordonnance est adoptée ainsi qu'une autre autorisant la vente de la poupe d'Alger.

M. Dudenhoeffer propose d'autoriser le maire à contracter des emprunts chaque fois que cela sera nécessaire. Voté.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser l'établissement d'un réseau de fils pour la mise en opération du télégraphe écrit. Voté.

Adoption d'une résolution de M. Lambert ayant trait à la construction d'un nouveau quai à immondices dans le 2me district.

Adoption de la proposition de M. Daniels ordonnant au contrôleur de demander des soumissions d'offres pour la location des marchés.

L'ordonnance de M. Haneman réglementant le nombre des voyageurs pour être admis dans les tramways est renvoyée indéfiniment.

Le comité de finances propose d'accepter de M. Fendel Horne $325, en règlement définitif de son compte avec la ville, en qualité de constable.—Voté.

Adoption de l'ordonnance défendant aux boulangers de posséder chez eux des puits autres que des puits artésiens. —Voté.

Adoption de l'ordonnance du comité d'éclairage et d'incendie autorisant l'hôpital de charité à se servir des poteaux télégraphiques pour placer les fils d'éclairage électrique.—Voté.

Adoption d'une ordonnance du comité des rues et débarcadères ayant pour objet d'obliger les locataires des quais à les exhausser et les réparer entre les rues Canal et Douane.

M. Haag propose d'ordonner au contrôleur de demander des soumissions d'offres pour le curage du canal Melpomène.—Voté.

Adoption de l'ordonnance de M. Brittin défendant aux camelote de vendre dans le voisinage des marchés.

Adoption d'un amendement à l'ordonnance des fourrières, consistant à autoriser le contracteur à amener des bestiaux à la fourrière la plus proche.

Adoption de l'ordonnance de M. Brittin, défendant les séances secrètes.

M. C. Wickliffe, membre du comité nommé par la Chambre de Commerce, soumet au Conseil les résolutions prises par celle-ci au sujet du Belt Road, lesquelles sont référées au comité des rues et débarcadères.

L'ordonnance relative à la fourniture du gaz pour le chauffage est, après une interminable discussion, renvoyée à la prochaine séance.

Sur motion de M. Delavigne, le Conseil ajourne à huitaine.

Attaque.—J. W. Mitchell, du steamship *Forhall*, a été attaqué à coups de brass knuckles par le chauffeur du même steamship, encoignure Calliope et Levée. Il a été blessé au dessous de l'œil gauche.

Mort subite.—John Artigues, âgé de 39 ans, natif de France, est mort subitement, rue Decatur No 95.

Statistique.—La police a opéré pendant le mois de janvier 1890 arrestations, se décomposant ainsi : 1432 hommes et 464 femmes.

Il y a eu 87 accidents, 40 incendies et 18 vols.

Infanticide.—Hier matin, à 7 h. 30, on a trouvé sur le seuil de la porte de M. Serpas, rue Marigny No 31, le corps d'un enfant.

Collisions.—Une collision a eu lieu hier matin, encoignure Palmyre et Claiborne, entre un jumper appartenant à M. J. L. Byrne et le buggy du Dr Michinard. Personne n'a été blessé.

Un char de la Orleans R. R. Line a été heurté, hier matin, par une voiture encoignure Esplanade et Broad. Dommages importants des deux côtés.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble sous la présidence du Maire Shakspeare. Vingt membres présents.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 1er février 1890.

2. Communication de MM. Gurley et Milton, relative à la location des quais des 6me et 7me districts.

3. Communication de l'avocat de la ville, relative à l'appel interjeté par la ville dans le procès avec la compagnie du Lac-Ville-Nashville.

4. Communication du secrétaire de la Firemen's Charitable Association, incluant une communication reçue du département du feu du 6me district.

5. Détitions de MM. McClure et Radpath pour obtenir l'autorisation de transférer une chaudière à vapeur au No 22 de la rue St-Louis.

6. Communication de l'Association internationale des maçons qui demande au Conseil de faire observer l'ordonnance relative aux Fire Limits.

7. Rapport du commissaire de police et des édifices publics, pour le mois de décembre.

Message spécial du maire, au sujet du Belt Road, dont la lecture soulève les applaudissements des assistants.

Rapport du chef O'Connor qui se plaint du manque d'eau à l'incendie qui a détruit huit maisons encoignure Palmyre et Johnson.

Communication du voyer qui demande une allocation pour la réparation des levées et informe le Conseil de leur mauvais état.

Rapport du commissaire Lèche.

Décision favorable du comité des écoles au sujet de l'échange de documents avec le maire de Grand Rapids, Mich. Le comité propose d'envoyer le Jewell's Digest.

Le comité des rues et débarcadères soumet une ordonnance adoptant le plan du voyer pour la construction d'un chemin de fer de ceintre.

Pétition des propriétaires de la rue Claiborne qui protestent contre la construction d'un chemin de fer sur cette avenue par la compagnie du Louisville Nashville. Ils disent que cette ligne diminuera de moitié la valeur de leur propriété et ils rappellent au Conseil qu'il a le droit de déterminer la force motrice à employer sur les lignes fermées. Référé au comité des rues et débarcadères.

Au sujet de l'éclairage insuffisant dans le bureau du contrôleur, la proposition de placer un gazomètre dans ce bureau est rejetée, parce que les employés de ce bureau déclarent que depuis quelques jours ils sont satisfaits de l'éclairage.

Lecture de l'ordonnance de M. Clark, relative à la location d'une partie du square Lafayette pour la construction de gradins durant le carnaval. M. Brittin s'oppose à l'adoption de cette ordonnance, disant que non adoption laissera à la ville une dépense de $300 au moins par les dommages qui en résulteront pour le square.

Cette ordonnance est adoptée ainsi qu'une autre autorisant la vente de la poupe d'Alger.

M. Dudenhoeffer propose d'autoriser le maire à contracter des emprunts chaque fois que cela sera nécessaire. Voté.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser l'établissement d'un réseau de fils pour la mise en opération du télégraphe écrit. Voté.

Adoption d'une résolution de M. Lambert ayant trait à la construction d'un nouveau quai à immondices dans le 2me district.

Adoption de la proposition de M. Daniels ordonnant au contrôleur de demander des soumissions d'offres pour la location des marchés.

L'ordonnance de M. Haneman réglementant le nombre des voyageurs pour être admis dans les tramways est renvoyée indéfiniment.

Le comité de finances propose d'accepter de M. Fendel Horne $325, en règlement définitif de son compte avec la ville, en qualité de constable.—Voté.

Adoption de l'ordonnance défendant aux boulangers de posséder chez eux des puits autres que des puits artésiens. —Voté.

Adoption de l'ordonnance du comité d'éclairage et d'incendie autorisant l'hôpital de charité à se servir des poteaux télégraphiques pour placer les fils d'éclairage électrique.—Voté.

Adoption d'une ordonnance du comité des rues et débarcadères ayant pour objet d'obliger les locataires des quais à les exhausser et les réparer entre les rues Canal et Douane.

M. Haag propose d'ordonner au contrôleur de demander des soumissions d'offres pour le curage du canal Melpomène.—Voté.

Adoption de l'ordonnance de M. Brittin défendant aux camelote de vendre dans le voisinage des marchés.

Adoption d'un amendement à l'ordonnance des fourrières, consistant à autoriser le contracteur à amener des bestiaux à la fourrière la plus proche.

Adoption de l'ordonnance de M. Brittin, défendant les séances secrètes.

M. C. Wickliffe, membre du comité nommé par la Chambre de Commerce, soumet au Conseil les résolutions prises par celle-ci au sujet du Belt Road, lesquelles sont référées au comité des rues et débarcadères.

L'ordonnance relative à la fourniture du gaz pour le chauffage est, après une interminable discussion, renvoyée à la prochaine séance.

Sur motion de M. Delavigne, le Conseil ajourne à huitaine.

Attaque.—J. W. Mitchell, du steamship *Forhall*, a été attaqué à coups de brass knuckles par le chauffeur du même steamship, encoignure Calliope et Levée. Il a été blessé au dessous de l'œil gauche.

Mort subite.—John Artigues, âgé de 39 ans, natif de France, est mort subitement, rue Decatur No 95.

Statistique.—La police a opéré pendant le mois de janvier 1890 arrestations, se décomposant ainsi : 1432 hommes et 464 femmes.

Il y a eu 87 accidents, 40 incendies et 18 vols.

Infanticide.—Hier matin, à 7 h. 30, on a trouvé sur le seuil de la porte de M. Serpas, rue Marigny No 31, le corps d'un enfant.

Collisions.—Une collision a eu lieu hier matin, encoignure Palmyre et Claiborne, entre un jumper appartenant à M. J. L. Byrne et le buggy du Dr Michinard. Personne n'a été blessé.

Un char de la Orleans R. R. Line a été heurté, hier matin, par une voiture encoignure Esplanade et Broad. Dommages importants des deux côtés.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Journal le Mot d'Ordre. Discussion dans le Cabinet.

Paris, 4 février—Le *Mot d'Ordre* commentant les rapports relatifs à une discussion soulevée dans le cabinet à l'égard de l'attitude que doit prendre le gouvernement au sujet de la Société des Métaux et du Comptoir d'Escompte, dit que la différence d'opinion entre les ministres sur cette question n'a jamais été sérieuse.

M. Rouvier, ministre des finances, et M. Thévenet, ministre de la justice, loin d'avoir des vues différentes quant à l'attitude à prendre, sont au contaire de la même opinion à ce sujet.

M. et Mme Whitelaw Reid.

Paris, 4 février—M. et Mme Whitelaw Reid ont ajourné le bal qu'ils devaient donner demain soir, à cause de l'horrible calamité qui a frappé la famille du Secrétaire Tracy.

Bruit démenti.

Le journal le Temps.

Paris, 5 février—Le journal le *Temps* nie qu'il y ait actuellement une crise du Cabinet ou aucune divergence matérielle de vues entre les ministres sur des questions importantes.

Le différend qui existait sous ce rapport entre MM. Constans et Tirard a été réglé.

Le cabinet, à sa séance d'aujourd'hui, a discuté le budget pour 1891.

Les évaluations supplémentaires de guerre au budget ordinaire, augmente le déficit de plus de 100,000,000 de fr.

M. Rouvier propose, pour faire face à ce déficit, d'augmenter l'impôt sur l'alcool de 156 francs l'hectolitre (26 gallons) à 230 francs l'hectolitre.

Grand Vol.

Anvers, 4 février—Un grand vol a été commis sur le steamer *La Plata* dans sa traversée de Buenos Ayres à ce port. Cent soixante dix mille piastres en argent et en bons ont été volés.

Grève terminée.

Berlin, 4 février—La grève des mineurs de charbon à Eschevell et Aldsorf est terminée.

Condamnation à la prison.

Berlin, 4 fév.—M. Schmitz, rédacteur de la *Gazette de Cologne*, a été condamné à 1 mois d'emprisonnement dans une forteresse, pour avoir publié des calomnies contre l'impératrice Frédéric, mère de l'empereur Guillaume.

Berlin, 4 février. —L'article publié dans la *Gazette de Cologne* pour lequel le rédacteur Schmitz a été condamné, n'est simplement qu'un extrait tiré d'un journal de Londres, faisant allusion aux relations qui prétendues qui existent entre l'empereur Guillaume et sa mère.

La Gazette de Cologne—Le différend Anglo Portugais.

Berlin, 4 février—La *Gazette de Cologne* publie une dépêche de son correspondant à Lisbonne, qui dit que, vu le récent changement des ministres portugais à Londres la proposition du Portugal demandant qu'il y ait une conférence internationale pour régler le différend Anglo-portugais relativement à certain territoire dans l'Afrique Orientale, ne sera pas envoyée avant jeudi.

Le Portugal, dit la dépêche, est prêt à soumettre les questions en litige à la conférence du Congo.

L'Espagne, la France, l'Italie, l'Autriche, et la Russie sont en faveur d'une conférence, mais l'Angleterre ne s'est pas déclarée officiellement à ce sujet.

La dépêche ajoute que M. Glynn Petre, le ministre d'Angleterre à Lisbonne, a informé le gouvernement portugais que l'Angleterre consentira à ce que la conférence ait lieu.

Le général Oppein.

Berlin, 4 février—Le général Oppeln donnera sa démission de gouverneur à Metz.

Arrestation.

Vienne, 4 février—Les journaux de cette ville annoncent l'arrestation d'un nommé Jenitzka, impliqué dans un complot dirigé contre l'état d'assassiner l'archiduc Ferdinand, les principaux ministres et ensuite proclamer une régence.

Le Journal Star et M. Parnell.

Londres, 4 février—Le journal *Star* de M. T. P. O'Connor, dans un article sur la victoire remportée par M. Parnell dans son procès contre le *London Times*, dit que M. Parnell a légalement établi son caractère devant un tribunal composé de ses ennemis sur le banc de la Trésorerie.

S'il ne l'avait pas fait, il lui aurait fallu quitter la Chambre des Communes. Y ayant réussi, il faut qu'il soit ratifié avec les honneurs qui lui sont dus.

La première feuille ajoute que le premier devoir de M. W. H. Smith, chef du parti du gouvernement à la Chambre des Communes, est de proposer une résolution exonérant M. Parnell des accusations portées contre lui et soutenant M. Walter, propriétaire du *London Times*, de comparaître à la barre de la Chambre pour violation de privilège grave.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 4 février—Le *Pall Mall Gazette* écrit que M. Parnell a remporté une victoire complète, moralement et intellectuellement. Il aura le prestige d'un conquérant dans l'enquête qui sera demandée par le Parlement relativement aux accusations portées contre lui.

Le *St. James Gazette* attribue l'acceptation d'une compromis par M. Parnell au désir d'éviter un contre-examen dans le procès pour libelle.

Conférences par le Col. Saunderson.

Londres, 4 février—Le Col. Edward James Saunderson, membre conservateur de la Chambre des Communes pour North Armagh, fera en automne une série de conférences sur "l'Unionisme" aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.

L'évêché de Durham.

Londres, 4 février—L'évêché de Durham a été offert au doyen de Windsor.

Le gouvernement russe.

Londres, 4 février.—La Russie a commandé en Angleterre deux grandes frégates cuirassées qui seront armées avec les plus gros canons Krupp.

M. Wm. P. O'Brien.

Londres, 4 février—Mr. W. P. O'Brien, dans un discours prononcé hier à Manchester, a dit que la réconciliation de l'Angleterre et de l'Irlande par M. Gladstone est un des plus grand triomphes du siècle.

Le comte de Zetland.

Dublin, 4 février—Le comte de Zetland, vice-roi d'Irlande, a tenu sa première réception aujourd'hui. Il y avait là un grand nombre de personnes représentant chaque district d'Irlande.

Le Freeman's Journal et M. Parnell.

Dublin, 4 février—Le *Freeman's Journal* appelle le dénouement dans l'affaire Parnell "Le Sédan du *Times*."

Rien dans l'histoire dit il, n'est plus vil que la conduite du *London Times* en cette affaire.

Chambre des Communes Canadienne

Ottawa, Ont., 4 février—Hier à la Chambre des Communes, M. Carlton a demandé quel progrès avait été fait dans la réglementation de la ligne de frontière entre Alaska et le Canada.

Il a aussi demandé si quelque difficulté était survenue au sujet du réglement relatif à la frontière.

L'Hon Edgar Dewedney, ministre de l'Intérieur, a répondu que non et il n'est pas probable qu'aucun obstacle surgisse. La définition de la ligne de frontière a été faite en 1825, par le traité de St-Pétersbourg. Il n'y a pas jusqu'ici très grande nécessité d'une ligne bien définie, sauf dans un ou deux cas peu importants.

Le gouvernement canadien a pris les mesures nécessaires pour faire un arpentage et le gouvernement examine en ce moment la question.

Rumeur.

Ottawa, Ont., 4 février.—Le bruit courait récemment dans les journaux que les gouvernements anglais et canadien encourageraient le projet formé par le baron Hirsch d'importer quelques centaines de mille juifs russes dans le nord-ouest ; que le baron dépenserait 50,000,000 de francs dans ce but.

On nous disait aussi que des cargaisons de cinq cents familles arriveraient à la fois.

Le gouvernement canadien n'a pas entendu parler, dit-on, de pareille entreprise.

Grève.

Havana, 4 février—Deux cent quarante ouvriers dans une fabrique de cette ville se sont mis en grève.

Mort du Duc de Montpensier.

Madrid, 4 février—Le duc de Montpensier est mort subitement aujourd'hui à San Lucas. Il était le cinquième fils de Louis Philippe, et était âgé de 66 ans. Le duc était le beau-père du comte de Paris, sa fille ayant épousé celui-ci en 1864. Sa troisième fille était Maria de las Mercedes, la première femme de feu le roi d'Espagne.

Dans sa jeunesse le Duc était officier d'artillerie et a fait un service actif en Afrique. Il a été une figure saillante en Europe depuis 1846, date du "célèbre mariage espagnol", par lequel il épousa Marie Louise Ferdinanda de Bourbon, sœur de la Reine Isabelle. Ce mariage conçu par Louis Philippe et Guizot a été fait dans l'intention de mettre un prince français sur le trône d'Espagne.

Le duc de Montpensier était un des candidats au trône quand Amédée de Savoie a été choisi.

On croit que le duc a été frappé d'apoplexie pendant qu'il se promenait.

Ses restes seront inhumés au palais de l'Escurial.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 4 février.—Un grand nombre de bills peu importants ont été rapportés des comités et mis au calendrier. Le Sénat est entré ensuite en séance exécutive.

Nominations confirmées par le Sénat.

Washington, D. C., 4 février—Le Sénat a confirmé cette après-midi les nominations suivantes : Wm. Taft, de Ohio, comme solliciteur général, en remplacement de O. W. Chapman, décédé ; John W. Clark, collecteur du port de Chicago, et Augustin Heard, du Massachusetts, consul général et ministre résident en Corée.

Geo. B. Young, de New York, aide-chirurgien du service de l'Hôpital de marine ; John Vigneaux, marshal des Etats-Unis, district de la Louisiane.

Consuls—Eugène O. Freht, du Michigan, à Piedras Negras ; Thos. McDermott, du Tennessee, à St-Thomas, Indes Occidentales ; Geo. W. Pepper Ohio, à Milan.

Le Secrétaire Tracy.

Washington, D. C., 4 février. —L'état du secrétaire Tracy continue à s'améliorer graduellement.

Un grand nombre de personnes sont venues ce matin prendre des nouvelles du secrétaire et on leur a dit qu'il était un peu mieux.

Il est fils, M. Frank B. Tracy, est maintenant auprès de lui ; il est arrivé ici ce matin. Parker de la marine de la Chine, qui a été appelé à la Maison Blanche, a été mandé à son chevet. Il a reçu ce matin la visite du Président Harrison et de Mme Harrison. Le Président est resté avec lui de 11 heures à 1 heure de l'après-midi. Le général Calin et Mme Strauham ont rendu visite aussi au Secrétaire, et c'était la suite d'une conférence avec ceux ci que les dispositions ont été prises pour les funérailles.

Washington, D. C., 4 février—Le Secrétaire Tracy a été transporté cette après midi en voiture à la Maison Blanche, les médecins le disent hors de danger.

Vers 3 heures le Président Harrison a envoyé sa voiture chercher M. Tracy qui avait été transporté chez le juge Davis depuis hier, pour le faire conduire à la Maison Blanche, où il sera l'hôte du Président. Le secrétaire était accompagné de son fils Frank B. Tracy et de M. Parker de la marine de la Chine. Unis, il marchait sans qu'où lui donne le bras, mais le grand chagrin qu'il a éprouvé a laissé des traces profondes sur son visage.

Lorsque le secrétaire Tracy est arrivé à la Maison Blanche il a été reçu par le Président et sa femme, qui l'attendaient et qui l'ont entouré de soins assidus.

Cette après midi S